

Sommaire

- × Éditorial ■ 3.
- × Municipalité ■ 3.
- × Fiscalité ■ 4.
- × Budget ■ 4.
- × Travaux ■ 4.
- × Projets ■ 4.
- × Écoles ■ 5.
- × Loisirs ■ 5.
- × Cantine ■ 5.
- × Activités ■ 6.7.8.
- × Cadre de vie ■ 9.
- × Civisme ■ 9.
- × Les notes ■ 10.
- × État civil ■ 10.
- × Info sociale ■ 10.
- × Patrimoine ■ 12.

Bulletin municipal

Champdivers

Panorama 2018



Éducation

- × Rentrée scolaire à Tavaux ■ 5.



En route!

- × Voirie... Travaux réalisés ■ 4.



Bonne
année
2019



- × Champdivers en harmonie avec un cadre de vie massif grandeur nature.

L'actualité communale en direct (www.champdivers.fr)

sarl.etps@gmail.com
 ZA - rue de Saint-Aubin - 39500 TAVAUX
 Tél. 03 84 81 98 07

David LESOUHAITER
 06 14 12 72 74

Spécialisée
Travaux Publics
Entreprise de

E.T.P.S SARL

ANNICK
TAXIS



Abergement-la-Ronce, Aumur
 Tavaux, Champdivers

TAXI CONVENTIONNÉ
Toujours à l'heure
7j/7

Commune de stationnement
 Abergement-la-Ronce

06 81 25 05 17

BAEHREL



Pavés ● Produits paysagers
Agglomérés ● Béton ● BPE

Rue du Doubs 39500 CHAMPDIVERS
 Tél. 03 84 70 18 18 ● Fax. 03 84 70 08 00

www.beton-baehrel.com

S.E.T. PERNOT
Carrières

BP 50122 - 39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
 Tél : 03 84 51 20 64 - Fax : 03 84 51 23 22

GRAVIERES - SABLIERES CROTENAY ☎ 03.84.51.20.64 ☎ 03.84.51.23.22 CHAMPDIVERS ☎ 03.84.70.11.34 ☎ 03.84.70.18.47	CARRIERES DE PIERRE AUTHUME - TAXENNE - AUDELANGE ☎ 03.84.70.11.34 ☎ 03.84.70.18.47 ANDELOT - BESAIN - ESSIA - PLASNE ☎ 03.84.51.20.64 ☎ 03.84.51.23.22 MOISSEY ☎ 03.84.70.21.12 ☎ 03.84.70.31.49
--	---

BAR RESTAURANT
« Chez MAMA »

3, rue du Château - 39500 CHAMPDIVERS
Tel. 03 84 70 14 65

Banquets
Repas de famille
Menu du jour

MEUGIN Xavier

Menuisier Ebéniste 

Fabrication de Mobilier - Agencement
 Menuiserie bois, portes, escaliers, parquets
 Fourniture et pose de Menuiserie Alu et PVC

xavier.meugin@bbox.fr
 31 Rue du Château - 39500 CHAMPDIVERS

06 63 61 27 50

✕ **Merci** à tous nos partenaires, fournisseurs et annonceurs. Ainsi, ils participent à minorer les frais de fabrication de votre bulletin municipal. Nous vous les recommandons spécialement pour vos achats ou travaux.



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 venant de s'achever, je citerai trois événements nationaux qui ont marqué notre pays et notre commune.

Nous avons pu suivre en juillet, sur grand écran dans la salle des fêtes, grâce à l'Association Animations et Loisirs, le sacre de l'équipe de France de football. En novembre, nous avons commémoré le 100^e anniversaire de l'armistice de la grande

guerre, pendant laquelle 96 hommes de la commune ont combattu pour notre liberté. Notre village ne reverra pas 20 de ces enfants âgés de 18 à 41 ans, leurs noms seront gravés à tout jamais dans le marbre.

Cette fin d'année a vu apparaître une forte contestation sociale et institutionnelle. Un énorme fossé s'est creusé entre le centralisme parisien et les besoins de la ruralité. Nos collectivités sont au plus près de nos concitoyens et auront certainement un rôle à jouer dans les prochains mois.

Je ne peux évoquer 2018, sans le bouleversement qu'ont connu nos écoles. Depuis la rentrée de septembre, nos enfants ont intégré le groupe scolaire Joliot-Curie à Tavaux. Ensemble, avec les parents d'élèves et les enseignants, nous avons fait le choix de fournir à nos enfants le meilleur projet d'enseignement au point de vue pédagogique et matériel. Avec des représentants au sein du conseil d'école, la commune reste partie prenante de la vie scolaire de nos enfants, j'invite aussi les parents à rejoindre et s'investir dans l'association des parents d'élèves.

Cette intégration réussie est le fruit de quelques années de réflexion, elle n'aurait pu se faire dans ces conditions sans la parfaite entente et le travail en commun des maires, des adjoints et des conseillers chargés de la vie scolaire de nos communes. Comme nous nous y étions engagés, nous avons pu mettre en place le transport du midi qui était ardemment défendu par les parents et les assistantes maternelles. Ce début d'année a vu la mise en place par le Grand Dole d'un second bus qui ne dessert que Molay et Champdivers.

Afin de renforcer le service de proximité de la mairie, la commune s'est équipée d'un nouvel ordinateur et d'une imprimante ; ce matériel est dédié aux administrés qui ne sont pas équipés informatiquement. Il leur sera possible pendant les heures de permanence, et avec l'aide d'Isabelle, d'accéder aux télé-procédures relatives aux pré-demandes en ligne de carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise...

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal vient d'être arrêté en janvier 2019. Cette année sera consacrée aux réunions et enquêtes publiques afin que le PLU soit validé et voté en fin d'année par le conseil communautaire.

En 2019, nous avons en projet la réfection du toit de la maison commune et des travaux sur l'église. La charpente de l'école, les zinguages et la cheminée doivent être traités pour des travaux de l'ordre de 20 000 euros.

Pour l'église, les travaux d'un montant d'environ 32 000 euros représentent la mise aux normes de toute l'électricité et la réfection des enduits et des peintures intérieurs. Des dossiers de subvention vont être déposés et la paroisse propose une souscription.

Nous avons connu un épisode de sécheresse en 2018, et beaucoup de nos maisons, d'édifices publics, de nos murs ont souffert. Je vous informe que déjà une quinzaine de bâtiments m'ont été signalés et une déclaration de reconnaissance de catastrophe naturelle va être déposée mi-février.

Je ne voudrais pas oublier de vous faire part de mon écœurement face à la répétition des actes de vandalisme qui se répètent sur nos distributeurs de pain et d'œuf, mais aussi à toutes ces incivilités qui se produisent autour de la salle des fêtes et autour des bacs à déchets verts. Le conseil municipal va rapidement engager des réflexions à ce sujet.

Je souhaiterais remercier la commission fleurissement pour avoir en 2018 décroché le deuxième prix départemental des communes de 300 à 1000 habitants. Merci à tous pour ces efforts, car l'embellissement et la propreté de la commune est l'affaire de tous.

Je voudrais remercier mes adjoints, les conseillères et les conseillers municipaux, les membres bénévoles qui donnent de leur temps au sein du conseil et des commissions communales.

Je voudrais aussi saluer les employés communaux, pour le sérieux de leur travail et leur dévouement, les présidents et les membres des associations du village qui s'efforcent, grâce à leurs manifestations de l'animer et le faire vivre.

Au nom du Conseil municipal, au nom de la Commission d'action sociale et en mon nom, je vous souhaite à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes, des vœux de santé et de grande réussite pour 2019.

Olivier Meugin

Activités City stade

X Samedi 23 juin s'est tenu un tournoi multisports organisé par Transalp au city stade. Les jeunes ont pu tous découvrir les activités que permet cette structure, grâce aux différents tournois organisés. Les enfants, accompagnés par des parents ont pu pleinement s'exprimer sur le terrain. À l'issue de cette journée, des médailles et des coupes ont été offertes par Transalp, et la municipalité a clos cette après-midi par un goûter. Petit rappel sur l'utilisation du city stade, il a été défini un règlement au terrain, celui-ci est affiché sur le city-stade et précisé dans l'arrêté municipal n° 22.2017. L'accès est autorisé de 10h à 19h (20h l'été), l'utilisation de cet équipement est placée sous la responsabilité des usagers, parents et accompagnateurs, il appartient à tous d'en prendre soin, de respecter les consignes affichées et de signaler les problèmes.



Site internet

(www.champdivers.fr)

Les différentes actualités de la mairie sont indiquées sur le site de la commune (arrivée des cartes de bus, fermeture du secrétariat,...), ainsi que tous les liens utiles pour les démarches administratives (carte d'identité, passeport...) ou encore les projets et travaux en cours sur la commune. Tous les renseignements sur la location des salles sont également disponibles. Les diverses manifestations organisées par les associations sont également annoncées sur le site ainsi que les contacts des différents responsables. N'hésitez pas à venir le consulter régulièrement, nous essayons de l'actualiser fréquemment. La page de contact qui peut vous être bien utile si vous avez des questions ou des observations, ou tout simplement pour dialoguer avec la mairie.

X Ci-dessous : prévisualisation fenêtre d'accès contact.

Fiscalité

X Taux d'imposition communale (%)

Année :	2016	2017	2018
Habit. :	7,14	7,14	7,14
Bâti :	11,73	11,73	11,73
N. bâti :	20,63	20,63	20,63

Les taxes d'imposition communales n'ont pas été augmentées en 2018, à noter que l'État augmente les bases d'imposition même pour les communes qui n'augmentent pas leur taux... Ce qui mécaniquement génère une hausse de vos taxes.

X Taxe foncière (explication)

La base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties est constituée par la valeur locative cadastrale des propriétés bâties, diminuée d'un abattement forfaitaire de 50 % couvrant les frais de gestion et d'entretien (assurance, amortissement, réparations...).

La valeur locative de chaque propriété est déterminée en fonction de ses caractéristiques, notamment de sa situation (article 1495 du Code général des impôts), et par rapport à des locaux de référence. Cette valeur cadastrale est indiquée sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Elle correspond théoriquement au loyer annuel que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué.

Chaque année, la valeur cadastrale des propriétés bâties est revalorisée par application d'un coefficient forfaitaire fixé au niveau national par la loi de finances (voir l'article 1518 bis du CGI).

DÉPENSES : 295 200 €

X Charges générales : 68 500 €

■ eau, électricité, combustible :	21 300 €
■ téléphone, affranchissement, assurance :	6 200 €
■ entretien bâtiment et voirie :	18 900 €
■ divers et taxes :	22 100 €

X Charges de personnel : 63 300 €

■ personnel titulaire :	29 800 €
■ personnel non titulaire :	13 300 €
■ prestations et charges :	20 200 €

X Affaires scolaires : 9 100 €

X Charges gestion courante : 19 600 €

■ subventions, CCAS, cotisations...

X Investissement : 105 700 €

■ matériel, mobilier, études :	37 250 €
■ travaux :	68 450 €

X Charges financières : 29 000 €

■ annuités, intérêts...

RECETTES : 295 200 €

X Fiscalité directe (TH-TFB-TFNB) : 76 700 €

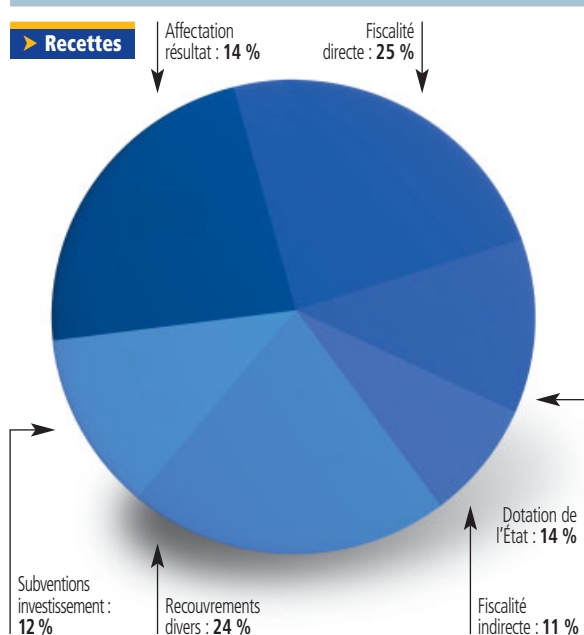
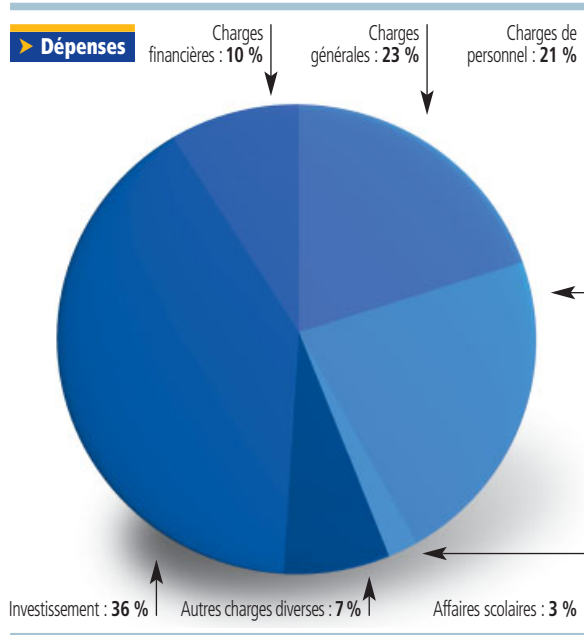
X Dotation de l'État : 41 300 €

X Fiscalité indirecte (FCTVA-TLE) : 32 000 €

X Recouvrements divers (loyers, locations,...) : 69 800 €

X Subventions investissement : 34 500 €

X Affectation résultat : 40 900 €



Réalisations 2018

X Travaux voirie rue du Doubs

Création d'un trottoir norme PMR, reprise de bordures sur la rue du Doubs. Coût total HT 39 668 € avec une subvention du département de 7 500 €. Reprise du fond de la route et couche de roulement pris en charge par le département.



X Achat matériel de désherbage

La suppression de produits chimiques pour le désherbage dans le village est une action en faveur de la santé de tous. Dans ce cadre, la municipalité a fait l'acquisition d'un matériel de désherbage : désherbeur infrarouge, lance promatic avec support, porte outil, brosse de désherbage. Coût total HT 27 832 € avec une subvention de 10 588 € de la Région Bourgogne Franche-Comté. Subvention Grand Dole 6534 €.

X Achat matériel informatique (création d'un espace numérique). Afin de renforcer le service de proximité de la mairie, la commune s'est équipée d'un ordinateur et d'une imprimante afin de permettre aux administrés qui n'ont pas d'ordinateur, d'accéder aux téléprocédures relatives aux pré-demandes en ligne de carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise, ... Coût total HT 1 377 € avec une subvention de l'État de 663 €.

Projets travaux 2019

X Maison commune. Une expertise de la toiture a démontré que certains éléments de la charpente doivent être remplacés, des travaux au niveau des faitières, de la zinguerie et de la cheminée doivent être aussi engagés. Coût total 20 145 €. Subventions demandées (60 % du coût des travaux).



X Rue du finage. Avant la reprise de la couche de roulement par le conseil départemental en 2019 puis un projet futur d'enfouissement des réseaux, la commune va engager des travaux pour des traversées de route. Coût 3 870 € HT.

X Église. Projet de mise aux normes de l'électricité et travaux intérieurs d'enduit et de peinture. La paroisse a sollicité la commune afin de porter le projet et effectuer des demandes de subvention. Le total des travaux est estimé 18 620 € pour l'électricité et 13 400 € pour les peintures. Une souscription a été lancée par la paroisse.



Écoles

X ACTUALITÉS
Rentrée scolaire
Périscolaire
Activités
Accueil
Effectif
Cantine



Accueil périscolaire

X Joliot-Curie à Tavaux

X Fonctionne de 6h50 à 8h20 le matin : chaque enfant est accueilli individuellement par une des animatrices présentes, souvent Mireille ou Patou (directrice de l'Accueil) ; un temps d'échange avec la personne qui dépose l'enfant, éventuellement récolte d'informations à transmettre aux enseignants. Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit-déjeuner (fourni par les parents) sur place. Le temps d'accueil du matin est ponctué d'activités calmes au choix de l'enfant, dirigées ou non par une animatrice (jeux de société, dessins, playmobils, jeux de construction, coin lecture, déguisements, discussions, écoute de musique...) et d'activités manuelles.

Dès 8 h 15 le rangement de l'accueil se fait de manière collective par les enfants et le personnel, puis les enfants s'habillent, les grands de l'école primaire sortent en premier et se rendent dans la cour de l'école, les petits se préparent et sont accompagnés par les animatrices jusque dans les locaux de l'école maternelle.

Nous accueillons entre 18 et 28 enfants le matin avec environ les 2/3 de primaire.

X La pause méridienne : 2 équipes sont formées, 3 personnes vont chercher les enfants en maternelle et 3 autres vont chercher les enfants en primaire.

Nous accueillons entre 65 et 80 enfants chaque midi avec une moyenne de 25 enfants de maternelle. Les repas sont préparés par la Grande tablée à Dole en liaison froide.

Christine, notre agent de service est chargée de préparer la table et de faire chauffer la nourriture dès 10 h 45. Elle nous aide tout au long du repas puis elle s'occupe de la vaisselle et de l'entretien des locaux, elle est aidée par Kathleen à partir de 13 h 30 dès que les enfants retournent à l'école. Le repas commence environ vers 12 h 10 et se termine vers 12 h 50. Après le repas nous proposons aux enfants de faire des jeux collectifs.

X L'accueil du soir ouvert jusqu'à 18h30... Nous accueillons entre 25 et 40 enfants. Chaque enfant apporte son goûter, ce temps d'accueil est un moment de partage et de discussion. Il se termine vers 16 h 45, puis les enfants débarrassent leurs affaires, participent au nettoyage des tables... Vient le temps de jeu si possible en extérieur jusqu'à environ 17 h 15 pour tout le monde, puis les plus petits investissent la salle de jeux afin d'y mener des activités calmes identiques à celles du matin. Les grands sont quant à eux répartis dans les autres salles de l'accueil, dans la salle de sport de l'école pour participer soit à des activités manuelles, soit à des jeux de société... Les projets auxquels nous avons été associés : participation aux décorations pour le 11 novembre, animation Téléthon. Dans le futur : chorale

de Noël, participation au projet de l'école sur le jardin, le compost... Venue des animatrices de la ludothèque en janvier et février. Passerelle pour les CM1-CM2 avec Dimitri qui travaille avec les ados (projet de film préparé et réalisé par les enfants). Projet « x jours sans écran » avec différents partenaires sur la commune.

Effectif Joliot-Curie

X Année scolaire 2018-2019. Enfants des communes de Tavaux-Molay-Champdivers : l'école compte 173 élèves répartis dans 8 classes sous la direction de M. Faivre : 21 élèves en petite section et 20 élèves en moyenne section. 24 élèves en grande section. 22 élèves en CP. 14 en CE1 et 22 élèves en CE2. 23 élèves en CM1 et 27 en CM2. La moyenne par classe est de 21,6 élèves. 48 élèves viennent des communes de Champdivers et Molay.

Fleurissement

X Plantations : deuxième prix départemental !

Comme chaque année, les membres de la commission fleurissement se retrouvent autour de Martial Dumont pour participer aux travaux de plantations. Sur ses conseils avisés, de nouveaux décors ont pu être créés devant la mairie et sur le rond-point de la Grande rue. Nous avons tous pu constater la réussite de leur travail, les massifs qu'ils ont réalisés ont été magnifiques tout l'été. En 2018, la commune a obtenu le deuxième prix départemental dans la catégorie des communes de 300 à 1000 habitants).

Nous tenons à remercier et féliciter tous ceux qui contribuent aux plantations, arrosages et entretiens des parterres fleuris et invitons tous les villageois qui le souhaitent à se joindre à nous dès le printemps prochain.



Activités

X Vie collective
L'animation dans les associations locales.

X Service civique...

Vous avez 16 ans...
Attention ! Garçon ou fille, faites-vous recenser dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire auprès de la mairie de votre domicile, c'est une obligation. Vous munir : de carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

X Défibrillateur
Un appareil DAE est installé sur le mur de la mairie, il est à la disposition de tous en cas d'urgence.



X La mémoire rendue par notre nation
Célébration du Centenaire 14-18



Le Monument en 1921, le jour de l'inauguration.

Animations & loisirs

X Les bénévoles sont les principaux acteurs de notre association ! Il faut saluer leur dévouement et leur bonne humeur (contagieuse...). Ils ont à cœur lors de chaque manifestation, de tout mettre en œuvre pour que vous passiez un bon moment, que vous mettiez de côté vos soucis du quotidien, le temps d'une « Soirée Fondue », de la « Fête des Voisins », ou à l'occasion de notre traditionnel « Repas Champêtre » du 14 juillet. Avec la complicité de la municipalité, nous avons même pu vibrer lors de la retransmission sur grand écran de la Coupe du Monde de foot. Rien de tout ceci ne serait possible sans eux. Merci ! Un grand merci également aux entreprises de Champdivers. Cette année encore, notre association a pu compter sur leur soutien financier pour parer nos rues, de belles décorations pour ces fêtes de fin d'année. Pour 2019, vous pouvez d'ores et déjà noter sur votre calendrier :

- La Soirée Fondue, le samedi 23 février animée par l'incontournable Cyril Monange (ambiance garantie).
- La très célèbre Brocante, le mercredi 8 Mai, dont l'organisation est désormais assurée par notre association.
- La Fête des Voisins, le vendredi 31 mai.

Champdivers a vu son école se fermer. Les occasions d'entendre les rires des enfants résonner dans les rues deviennent rares. Nous envisageons donc des événements pour permettre aux enfants du village de se rassembler... Chasse aux œufs ; Spectacle de Noël ; Rencontre Sportive sur leur nouveau terrain de jeux. Toutes les idées et les bonnes volontés pour mener à bien ses projets seront les bienvenues. Aucune cotisation demandée, ni d'impératif de présence. Un seul mot d'ordre... La bonne humeur. Pour plus d'infos contactez Aurore Lesouhaitier, au : 07 81 10 43 30.

Anciens combattants

X Chaque année nous nous retrouvons nombreux devant le monument aux morts afin d'honorer la mémoire de tous les soldats qui ont donné leur vie pour sauvegarder la liberté de notre pays et de nos familles, durant les guerres de 1914-1918, 1939-1945, Indochine, Moyen Orient, Algérie, Afrique et Europe Centrale.

J'invite tout particulièrement les jeunes à participer encore plus nombreux aux cérémonies patriotiques, car se sont eux qui porteront plus tard le flambeau. Je remercie la municipalité, les membres de notre amicale, toute la population ainsi que les enfants pour leur participation.

Je remercie également toutes les personnes adhérentes au Souvenir français, suite à l'accueil réservé aux délégués ; c'est grâce à votre générosité ainsi qu'à la municipalité que le monument et les sépultures sont entretenus et fleuris.

Le président et tous les membres de notre amicale vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année, qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la paix.

Michel Rouge, président.

► **Loisirs animés au repas champêtre !**



RPI Parents d'élèves

X Champdivers-Gevry-Molay... Au cours de l'année 2018, l'Association des parents d'élèves du RPI "Champdivers-Gevry-Molay" a organisé une fête de carnaval en février où petits et grands ont joué le jeu du déguisement. Une belle soirée appréciée par tous.

Le traditionnel vide-grenier du 8 mai à Champdivers a encore été encore un énorme succès.

Cette fin d'année scolaire s'est clôturée sur une fête de fin d'année toujours en collaboration avec l'équipe enseignante où les enfants avaient préparé un spectacle pour leurs parents avec des chansons et des danses.

À l'issue du spectacle, l'APE a ensuite offert un apéritif à toutes les personnes présentes ; une structure gonflable était à disposition pour les enfants ainsi qu'une maquette. L'assemblée générale de dissolution de l'APE a eu lieu le 18 septembre 2018. Le matériel a été vendu à différentes associations des villages. Le solde disponible sur les comptes de l'APE a été reversé à part égales aux deux associations de parents d'élèves de Tavaux (Joliot-Curie et Pasteur) où les élèves du RPI sont scolarisés.

Angélique Santina

APE Parents d'élèves

X Groupe scolaire Joliot-Curie à Tavaux

L'Association des parents d'élèves de l'école Joliot-Curie à Tavaux compte 3 membres au bureau : Rachel Picaud, présidente. Aline Poloni, trésorière. Gaëlle Vadant, secrétaire. Les différents projets pour cette année sont : le financement des séances de gymnastique aux Feux-Follets à Dole pour les classes de maternelles, la visite du Père Noël, le goûter de carnaval, le pot de début et de fin d'année ainsi que d'éventuels autres projets de sorties scolaires des différentes classes.

Il sera organisé une boum de carnaval avec des plateaux repas en février et un groupement d'achat de fromages avec la fruitière du Val d'Amour ainsi que des ventes de gâteaux faits maisons les veilles de certaines vacances. Un cadeau de départ des CM2 pour le collège est également prévu.

► Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'APE au mail suivant : ape.joliotcurie@gmail.com

8 MAI 2019

PUCES & VIDE-GRENIER DE CHAMPDIVERS

Activités

X Vie collective
Nouveautés dans les clubs de la localité.



X Associations à Champdivers

ACCA (Chasse)
Responsable :
Aurélien Daubigny.

Amicale des anciens combattants
Responsable : Michel Rouge.

Animation et Loisirs
Responsable : Aurore Lesouhaitier.

Parents d'élèves École Joliot-Curie
Membres du bureau : Rachel Picaud, Aline Poloni, Gaëlle Vadant.

Club du Finage
Responsable : Bernard Brelot.
Les mercredis de : 14 h à 18 h, salle de la garderie.

Atelier de fil en joie (broderie, crochet...)
Responsable : Anne-Laure Mollier.
Les mardis à 20 h, salle de la garderie.

Gymnastique de Champdivers (gym d'entretien et renforcement musculaire).
Responsable : Françoise Kintzinger.
Le lundi à 18 h 30 (de septembre à fin juin), salle des fêtes.

Tennis club de Champdivers
Responsable : Michel Kintzinger.

Des jeux entre aînés

X Le club du finage de Champdivers a repris ses activités en septembre dernier. Les membres se retrouvent tous les mercredis à la salle de la garderie de 14 h à 17 h 30 chacun choisi son jeu préféré, tarot scrabble. Le club comptait 18 adhérents dont 5 personnes extérieures à la commune, la porte est ouverte pour les nouveaux adhérents qui le désirent, mais vu nos âges nous ne pouvons plus organiser de sortie. Nous avons organisé ou participé à plusieurs manifestations au cours de l'année écoulée : grenouilles, inter club à Saint-Aubin et à Champdivers, concours de tarot ; en juillet, repas de clôture, et en septembre, buffet froid à la reprise du club. Tous les membres du club vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année pour 2019 et bonne santé.

Bernard Brelot



Atelier de fil en joie

X Dans la joie et la bonne humeur nous nous réunissons toujours le mardi soir à 20 h 30 à la salle de la garderie. Tricot, broderie traditionnelle, point de croix, crochet ou autres... chacune fait ce qui lui plaît, et peut bénéficier de conseils avisés. Nous visitons également les salons et les expositions autour du fil qui nous intéressent. Nous serions ravis d'accueillir de nouvelles recrues afin de partager nos savoirs.

Anne-Laure Mollier



Gymnastique

X Le club de Champdivers est toujours aussi dynamique. Il est devenu maintenant un rendez-vous incontournable et apprécié. Les cours ont toujours lieu le lundi à 18 h 30, ils sont animés par Corinne, monitrice diplômée. Tous les âges, toutes les disciplines sont représentés et en mêlant sport et convivialité, nous vous assurons un bon moment de détente. Venez directement à la salle des fêtes de Champdivers pour essayer et suivre deux cours sans aucun engagement ou demandé des renseignements, au : 03 84 70 16 26.

Françoise Kintzinger



Chasse communale

X L'ACCA de Champdivers compte cette année 2018 20 chasseurs dont 2 femmes. Au plan de chasse, nous avons en fin d'année : 4 chevreuils, 6 sangliers et 20 lièvres. Le 18 août, un magnifique sanglier de 137 kg a été abattu, lors d'une battue anticipée. Au printemps 2019, l'association organisera son traditionnel concours de tarot, nous vous y attendons nombreux.



Effet climat

X La forte sécheresse de l'été 2018 en provoquant le phénomène de retrait et de gonflement des sols argileux a engendré des dégâts dans certaines constructions de notre commune (maisons, murs...). Ceux-ci se manifestent essentiellement par la présence de fissures sur les maçonneries. La commune va instruire fin février, une demande en reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture, qui permettrait une participation de la collectivité aux frais de remise en état, la municipalité vous demande de signaler, en mairie, tous dégâts observés sur vos immeubles. Vous devez, bien sûr, également réaliser une déclaration de sinistre à votre assurance.



Activités

X Vie collective
Communiqués des clubs de la localité.



Colis des anciens

X Comme chaque début d'année, les aînés sont attendus à la salle des fêtes pour la traditionnelle galette des Rois. Le 11 novembre avec le conseil municipal et les anciens combattants, le CCAS a accueilli nos anciens de plus de 70 ans à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet. Avant les fêtes de Noël, le 14 décembre, les membres du CCAS se sont rendus chez nos aînés qui n'avaient pas pu participer au repas, pour leur offrir un colis gourmand. L'accueil fut chaleureux.

Générosité brioches

X La première semaine du mois d'octobre 2018, les bénévoles et les membres du CCAS ont fait appel à la générosité des habitants de Champdivers, en parcourant les rues du village pour la vente de brioches au profit de l'Apeï d'Arbois et de sa région. Sur la commune, 200 brioches ont été vendues pour un montant de 1006 €. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité et le bon accueil fait à nos équipes. Les personnes désirant se joindre à nous en octobre 2019 seront les bienvenues.

Pour le CCAS et les bénévoles, Brigitte Maugain.



Avantages aux jeunes

X Tu as moins de 30 ans ? La carte avantages jeunes est pour toi !... Plus de 3000 bons plans te sont proposés en Bourgogne Franche-Comté pour découvrir la culture, le sport et pour bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne ! Elle permet de profiter de réductions au cinéma, aux spectacles, aux restaurants, pour la pratique de sport... partout en Bourgogne Franche-Comté. Et si tu as entre 10 et 18 ans, la carte t'est offerte par le CCAS de la commune. Pour bénéficier de cette offre tu dois la réserver obligatoirement en mairie avant le 1^{er} juin 2019. Elle sera valable du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Hommage

X JEAN MEUGIN a été élu, pour la première fois au conseil municipal, en 1971. Il sera adjoint au maire en 1982 sous le mandat de Nestor Garnier. En 1989, il est élu maire, il sera réélu en 1995, puis en 2001. Des problèmes de santé l'obligeront à cesser ses fonctions en 2004. Ces 14 années, pendant lesquelles il a occupé la fonction de maire, ont été riches de projets et d'initiatives : inauguration de la salle des fêtes en avril 1992 sur l'ancien champ de foire, un projet initié avec son conseil municipal dès 1990. En 1997, la commune se dote d'une mairie plus grande et plus fonctionnelle pour l'accueil des administrés, la mairie déménage et s'installe dans l'ancien presbytère rénové. En 2002, une nouvelle voie est créée « la rue du Colombier » qui va desservir des parcelles qui vont s'ouvrir à de nouvelles constructions et l'arrivée de nouveaux habitants. Sous son premier mandat, il va, avec son conseil, initier le fleurissement de la commune, fleurissement qui se poursuit encore aujourd'hui pour le plaisir de tous les habitants de notre village. Jean a quitté en août 2018 son village qu'il aimait temps ; que ton travail, ta disponibilité totale et ta passion pour ta commune soient un exemple pour tous les élus.



Les membres du conseil municipal

X Olivier MEUGIN, maire ; Brigitte MAUGAIN, première adjointe ; François-Xavier MOUQUOD, deuxième adjoint.

X Conseillers municipaux :
Laurence WACHOWICZ, Olivier BERTHET, Jérôme BELTRAMELLI, Anthony DORMOY, Angélique SANTINA, Olivier BOICHUT, Jacques CHAMBARD, Julien CHARCUSET.

Coin Jérôme
mécanicien automobile
coinjerome520643206@bbox.fr
5, rue Jacques de Malay
39500 Champdivers
Atelier Coin Jérôme
Mécanique toutes marques toutes réparations
06 60 72 85 65
N°Siret:520 643 206 00 11 APE 4520 A

SARL DA SILVA R ET FILLE
Maçonnerie - Charpente
Couverture - Zinguerie - Isolation
39100 BAVERANS
Bureau : 06 48 60 27 99 - Responsable chantier : 06 08 81 09 99

Cadre de vie

- ✕ Propreté
- ✕ Civisme
- ✕ Prévention

Mémo

- ✕ À savoir
- Gendarmerie de Tavaux : 03 84 81 18 20
- Urgence : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Culte : Père Albert Lonjarret (maison du secteur de Chaussin) Tél.: 03 84 81 80 84.

Solidarité

- ✕ Collecte des bouchons et stylos... Merci !
- Container placé dans le parking à vélo de l'école.



Collecteur

- ✕ Entraide
- « Tous ensemble pour Ophélie » !



Copains d'avant... ▶

✕ **Retrouvailles à l'école !** Il y a 150 ans, l'école communale ouvrait ses portes dans la maison commune. École des garçons, école des filles, école unique, école des grands, école des petits, RPI avec Molay, RPI avec Gevry et regroupement avec l'école Joliot-Curie de Tavaux. La cloche a sonné ça signifie... l'école est finie ! La municipalité a invité le samedi 7 juillet 2018, les anciens élèves ayant fréquentés les bancs de l'école de Champdivers. Une quinzaine d'anciens élèves ont répondu à cette invitation, une photo de classe a été prise pour l'occasion.



Biodiversité chez nous

✕ **En février 2018** a été organisée, avec l'appui du Grand Dole et de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) une réunion sur le thème de la biodiversité sur notre commune. Elle avait pour but d'initier un travail en faveur de la connaissance et de la sauvegarde de la flore et de la faune présentes sur notre territoire. L'inventaire, réalisé initialement, a permis de dénombrer 113 espèces végétales et 223 espèces animales. Sur ces 223 espèces animales, 62 sont classées comme espèces menacées de disparition ; avec en particulier 53 espèces d'oiseaux menacées sur 175 présentes. Dans le cadre de cet « atlas de la biodiversité » nous avons la possibilité de mettre en place des actions visant à mieux connaître ces espèces et à sauvegarder ou à améliorer leur milieu de vie. Dans un premier temps, nous avons retenu la réalisation d'un verger « éducatif ». Celui-ci consistera à planter et entretenir diverses espèces et variétés d'arbres fruitiers sur un terrain communal avec pour but essentiel la vulgarisation auprès de la population. Le projet, à la demande de la municipalité, va pouvoir bénéficier d'une aide financière de la Région Bourgogne Franche-Comté. L'objectif est de réaliser les premières plantations à l'automne 2019. Les personnes intéressées pour participer à ce projet sont invitées de se signaler en mairie.

Chats errants

✕ **En 2018**, afin de limiter leur prolifération, la municipalité, avec l'aide de la SPA et de la fondation 30 millions d'amis, a mis en place une opération de stérilisation des chats errants. Celle-ci est terminée : 27 chats ont été capturés. Stérilisés, puis tatoués par un vétérinaire avant d'être relâchés dans leur quartier d'origine. 15 mâles et 12 femelles ont été emmenés dans les cliniques vétérinaires pour un coût total de 1860 € pris en charge à 100 % par l'association 30 millions d'amis. Cette opération est une réussite pour notre commune et nous tenons à remercier Mme Bompoy qui s'est pleinement investie dans cette mission.

■ Contact SPA de Dole : Régine BOY, au : 03 84 37 51 14 ou : 06 61 72 84 98.

Action propreté

✕ **Comme ces dernières années**, le samedi 14 avril, nous avons sillonné en petits groupes les différentes rues et routes de Champdivers afin d'en retirer les objets indésirables et rendre notre cadre de vie un peu plus propre et agréable avant les beaux jours. Merci à tous les bénévoles qui ont donné quelques heures pour cette bonne action, en espérant que pour la prochaine édition, nous soyons encore plus nombreux et surtout que le volume des débris diminue sensiblement. La commission fleurissement et cadre de vie vous encourage à participer au prochain nettoyage des routes de notre village qui aura lieu le samedi 13 avril 2019.



PAS FACILE, AVEC LES GRIFFES, DE METTRE UN PRESERVATIF!

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

SPa DEFENSE DE L'ANIMAL

Pour lutter contre les contagions et la surpopulation, LA STÉRILISATION EST LA SEULE SOLUTION

AUX PLAISIRS DES GOURMANDS
Monsieur Anthony BUCHAILLOT

Partageons l'amour du bon pain

41, Grande Rue - 39120 CHAUSSIN - Tel : 03 84 81 81 75
E-mail : butuch3984@hotmail.fr

Les Œufs Bio de Fred

12, rue du Château à Champdivers (06 75 92 22 24)
Renseignements Facebook « les œufs bio de Fred »

Les notes

✕ En bref et à retenir...



✕ MAIRIE

4, rue du Château
Permanences...

mardi : de 10 h 30 à 12 h 30 ; **vendredi** : de 16 h à 18 h.

Téléphone - fax : 03 84 70 00 65. **Mail** : mairie.champdivers@orange.fr - **Site** : www.champdivers.fr

✕ ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES...

Liste à disposition en mairie.

✕ LE TRI

Bac gris et bac jaune : ils ne seront plus ramassés si le couvercle est cassé ou en mauvais état. Si cela devait être le cas, prévenez le Sictom. Pour toutes informations sur le puçage des bacs ou les badges, vous pouvez vous renseigner auprès du Sictom, aux bureaux à Brevans : 03 84 82 56 19.

✕ HORAIRES DÉCHÈTERIE DE TAVAUX 2019

ZONE FERMOUCHE RUE LUXEMBOURG
Horaires d'hiver : du lundi* au samedi 2 janvier au 24 mars et du 14/10 au 30/12 2019 : 9h 00-11h 45 et 14h 00-16h 45.

Horaires d'été : du lundi* au samedi* du 25 mars au 13 octobre 2019 : 8h 30-11h 45 et 13h 30-17h 30.
(*fermée lundi matin
(*fermeture à 17h 45
Tél. : 03 84 71 83 29

Etat civil

✕ NAISSANCES 2018

■ **CHARCUSET** Alban, né le 19 janvier à Dole.

■ **CLAIROTTE** Lisa, née le 8 juin à Dole.

■ **TISSIER** Tylio, né le 11 juillet à Dole.

■ **GAMBIER** Nessa, née le 2 août à Dole.

■ **VEZE** Antoine, né le 2 août à Dole.

■ **TOME** Romy, né le 11 novembre à Dole.

■ **MARESCHAL** Léo, né le 11 décembre à Dole.

✕ MARIAGE 2018

■ Quoy Sullivan et Pannaux Virginie, le 4 août. ▼



✕ DÉCÈS 2018

■ **PAUVRET** Denis : décédé à Dole, le 9 juin.

■ **MEUGIN** Jean : décédé à Dole le 23 août.

Les locations Tarifs 2019

✕ Salle polyvalente

- Champdivers : 200 € / Edf compris.
- Extérieur : 300 € / Edf compris.
- Pièces à fournir pour la location :
- Chèque caution de 250 €. Feuille de réservation vaisselle. Attestation RC.

✕ Chapiteau (6 m x 12 m)

- Champdivers : 100 €.
- Pièces à fournir pour la location :
- Chèque caution de 250 €.

✕ Salle garderie

- Exclusivement pour les habitants de la commune : 25 € par jour.
 - Chèque caution de 100 €.
 - Gratuit associations de la commune.
- Toutes les réservations en mairie**



SISPAH

Syndicat intercommunal
au service des personnes
âgées et handicapées

/ ABERGEMENT-LA-RONCE / CHAMPDIVERS / DAMPARIS /
/ GEVRY / PARCEY / SAINT-AUBIN / TAVAUX /

Cadre de vie

✕ **Le brûlage à l'air libre** des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit, une pratique polluante portant atteinte à la santé et à l'environnement.

■ **Pour la santé**: l'incinération des végétaux est émettrice de particules fines et de dioxyde d'azote. Il est obligatoire de les apporter en déchetterie.

■ **Pour la sécurité**: tout feu présente un risque de propagation.

■ **L'article 84** du règlement sanitaire départemental interdit, sauf dérogation, l'incinération des déchets ménagers et assimilés, catégorie qui inclue les déchets verts.

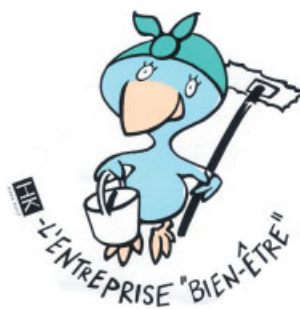
■ **Les contrevenants** encourent une amende de 3^e catégorie (jusqu'à 450 €).

■ Les déchèteries du département, couvrant l'ensemble des communes, sont à même de traiter la quasi totalité des déchets verts produits par les particuliers, collectivités et entreprises.

Infosénoirs

✕ **Services et solidarité**: votre commune et le SISPAH mettent en place des services et actions en faveur des séniors. **À partir de 60 ans** : vous pouvez utiliser les services tels que le portage des repas ou de livres à votre domicile, ou bien bénéficier de la téléassistance si vous vivez seul(e) ; participer à des ateliers de simulation (mémoire) ou d'information telle que l'initiation informatique ou les conseils santé ; vous pouvez entretenir votre forme en participant aux groupes de marche ou de gymnastique adaptée. Si vous sortez peu, vous pourrez accueillir chez vous les bénévoles de l'association qui viendront passer un moment près de vous en toute convivialité.

Toutes ces actions ont pour but de vous aider dans votre vie quotidienne et surtout vous permettront de garder un lien social en partageant des activités avec d'autres personnes. Profitez-en ! Pour plus de détails vous pouvez vous adresser à la mairie pour obtenir la notice complète ou appeler directement à Tavaux, au : 03 84 71 95 06.



HK
HAKA KUNZ

**Produits
d'entretien
et corporels**

Emmanuelle ROBERT

Concessionnaire HAKA

18 bis, route de Beauvoisin . 39120 ASNANS-BEAUVOISIN
Tél. portable : 06 83 22 72 11. Commerçante ambulante

Peguillet
MENUISERIE



Toute la
menuiserie pour
le bâtiment

4, Rue des Ecoles
39120 LONGWY / DOUBS

 **03 84 81 62 43**

www.menuiseriepeguillet.fr

*Problèmes de canalisation ?
Nous avons la solution
qu'il vous faut !*



Yohann Gautronet
39100
FOUCHERANS

**Hydro
pompage**

Intervention 24h/24 - 7j/7

Vidange toutes fosses - Bac à graisse
Débouchage et curage de tous types de réseaux
Inspection de réseaux par caméra

DEVIS GRATUIT Département et limitrophe

06 86 22 73 50
hydro.pompage@hotmail.fr

Annonces

✕ **Merci** à tous nos partenaires, fournisseurs et annonceurs. Ainsi, ils participent à minorer les frais de fabrication de votre bulletin municipal. Nous vous les recommandons spécialement pour vos achats ou travaux.

SARL THIEMONGE
Assurances et Placements



Agent expert MMA Covea
DAS sur le Jura pour les
entreprises et collectivités locales
www.thiemonge@mma.fr

39100 DOLE
5A, avenue Georges Pompidou
Tél. 03 84 79 13 32
Fax 03 84 79 02 89

39120 CHAUSSIN
23, Grande Rue
Tél. 03 84 81 84 44
Fax 03 84 81 82 12

Agent Général Exclusif MMA - SIREN 480 576 263 - SARL au capital de 120 000 Euros - RCS DOLE N° ORIAS 07070359 - www.orias.fr

SUPER



Tavaux

**OUVERT NON STOP
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 20H00
ET LE DIMANCHE MATIN
DE 9H00 À 12H30
Tél.: 03 84 81 95 87**

**VEND BOIS
DE CHAUFFAGE**



Nicolas VEZE
Tél. : 06.81.22.37.91
nicolas.veze@hotmail.fr



**SARL
RAICHON JEAN-LUC**
*ECLAIRAGE PUBLIC
ELECTRICITE GENERALE*
5007, rue François Arago
39800 POLIGNY
Tél. : 03 84 37 29 60

**ETA MARESCHAL Anthony
ENVIRONNEMENT**

PAYSAGISTE
Tél: 0689402045

Entretien et création d'espaces verts
Travaux mini-pelles
Pose de clôture souple et panneaux soudés
La Borde 39120 CHAUSSIN
N°Siret 500266820000017
anthonymareschal@gmail.com

**Bulletin municipal
Année 2018**

✕ **Publication**

Responsable édition :
Olivier Meugin, maire.
Rédaction :

Laurence Wachowicz,
Serge Pacotte, François-
Xavier Mouquod.

✕ **Documentation**

Mairie, clubs et
associations locales.

✕ **Publication**

250 exemplaires.

✕ **Dépôt légal**

Mairie, à parution.

✕ **Crédits photos**

Mairie, presse locale,
clubs, clichés privés,
studio unefoto.com.

✕ **Réalisation**

Création Conseil
39500 Tavaux.



Armoiries
signatures
seigneuriales

Lithographie
couleur réalisée
vers 1612.

La paroisse de Champdivers

X **Champdivers** dispose très tôt d'une chapelle, « capella », citée du diplôme de Frédéric-Barberousse (1165), en faveur de l'Abbaye de Château-Chalon. Cette chapelle dépend de l'église de Molay, placée sous le patronage de l'abbesse de Château-Chalon. Voilà pourquoi les premiers seigneurs de Champdivers ont leur chapelle funéraire en l'église de Molay.

I Cette petite chapelle prit de l'importance, puisqu'en 1584 les Colard et les Camus, seigneurs en partie de La Borde Dame-Nicole, font édifier en face du portail la grande croix de pierre qui porte leurs armes. La chapelle à son tour sert de sépulture : en 1561 pour l'écuyer Baptiste Du Vaux ; en 1573 pour Claude De Cicon, puis en 1583 pour sa sœur Anne, qui reposent sous la même dalle ; de même pour les Mair et les Pieclet.

I Champdivers prend une importance telle qu'il ne supporte plus sa dépendance vis-à-vis de Molay. En 1599, on rechigne à contribuer aux frais de réparation de la cure de Molay.



I Alors dédiée à Saint Sébastien, la chapelle très ancienne fut incendiée en 1636, en même temps que le village, par les troupes de Louis XIII. Après la guerre de 10 ans, les habitants refont la chapelle et estiment que le village est suffisamment reconstitué pour former une paroisse à part, ayant son propre curé.

I En 1700, l'archevêque François-Joseph De Grammont, décide brusquement de démembrer Champdivers de Molay et de l'ériger en paroisse indépendante, avec un curé en propre, doté d'une pension et d'une maison curiale mais conservant les pensions du curé de Molay. Le marché est trop lourd pour les habitants, qui doivent payer des deux côtés.

I Un grand procès s'engage en 1702 devant le Parlement de Besançon qui n'aura son épilogue qu'en 1716, la Cour annule le décret de l'archevêque.

I Par conséquent, les habitants, représentés par Jean BreLOT et l'échevin Antoine Daubigney, sont condamnés à payer au curé de Molay toutes les dîmes. En 1717, refusant de payer, l'huissier vient saisir plusieurs quintaux de blé, des livres, des sols et des deniers. L'humiliation est grande pour les habitants de Champdivers.

I Peut-être par revanche, en 1721, les habitants décident de construire leur église sur l'ancienne chapelle. Le 12 mars 1722, Jean BreLOT, Jean Niot, l'échevin François Mittaine et le fermier Christophe Drouillot, passent marché avec Joseph Cornu et Pierre Fransquin, « maître-tailleur » de pierre à Dole. La couverture doit être faite pour la Saint-Martin prochaine (11 novembre 1722), et le bâtiment achevé pour la Saint-Jean suivante (24 juin 1723).



L'église

X **Bâtiment** très modeste érigé de 1721 à 1723 sur l'emplacement de l'ancienne chapelle (comme le prouvent les pierres tombales du XVI^e siècle) : il comporte une nef unique, voûtée d'arêtes à quatre travées, le transept étant figuré par deux petites chapelles latérales. Les pierres sont prises à Choisy et Belvoye, le clocher est construit un peu après : clocher-porche quadrangulaire, surmonté du bulbe comtois classique, à quatre contre-courbes.

La ressemblance avec l'église de Molay est frappante : même patronage de Saint-Germain l'Auxerrois.

I La décoration intérieure est aussi des plus simples : un marbre rose de Sampans tapisse le fond du chœur plat et le maître autel. Deux statues en bois du XIX^e : une vierge à l'enfant et Saint Joseph sont les plus anciennes, les autres sont plus récentes.

I Le tableau représentant le Christ du Sacré-Cœur, est attribué au peintre local Denis F.-X. Bourges, peint vers 1843, il est l'auteur de plusieurs tableaux religieux répartis dans les églises du département. Sa composition dérive du modèle initial que Bourges a peint la Collégiale de Dole (chapelle du sacré-cœur). La force esthétique de ce tableau, payé grâce à une souscription des paroissiens, repose sur la simplicité de la composition. Restauré en 2015, le tableau a été exposé au musée de Dole.

I En 1854, on installe une horloge au clocher, elle cesse de fonctionner dans les années 60. Elle est installée depuis 2000 dans l'ancien presbytère restauré devenue la mairie. Cette horloge, remise en service, est classée monument historique en 2017.

I La première mention d'une cloche remonte à 1785 : fondue par un maître-fondeur de Besançon, elle avait coûté près de 1000 livres, elle fut probablement refondue en mai 1848, par un fondeur de Chaumont. Cette cloche de 1848 n'existe plus non plus. Les cloches actuelles, fondues à Velars-sur-Ouche, sont baptisées en 1908. La dernière restauration intérieure est de 1980.

I Informations AGRR d'après les Archives paroissiales et communales, terre et seigneurie, J. BreLOT.